DEPOT D'UNE DECLARATION DE MANIFESTATION

En application du décret-loi du 23 octobre 1935, les cortèges, défilés rassemblements de personnes et toute manifestation sur la voie publique sont soumis à l'obligation d'une déclaration préalable auprès du préfet du Puy-de-Dôme ou des sous-préfets territoriaux concernés.

En application de l'article 431-9 du code pénal, constitue le délit de manifestation illicite, puni de six mois d'emprisonnement et de 7 500 € d'amendes, le fait :

- 1° d'avoir organisé sur la voie publique une manifestation n'ayant pas fait l'objet d'une déclaration préalable dans les conditions fixées par la loi ;
- 2° d'avoir organisé sur la voie publique une manifestation ayant été interdite dans les conditions fixées par la loi ;
- 3° d'avoir établi une déclaration incomplète ou inexacte, de nature à tromper sur l'objet ou les conditions de la manifestation projetée.
- 1 Objet de la manifestation :

Rassemblement citoyen de celles et ceux qui ne veulent pas d'un aéroport à Notre-Dame-des-Landes profitant de la venu de leur Premier Ministre pour lui manifester leur opposition à ce projet.

- 2 Noms, prénoms, domicile et numéro de téléphone du contact :
 - notredamedeslandes.comite63@gmail.com
- 3 Date de la manifestation :

le lundi 17 décembre

4 – Heure et lieu du rassemblement :

Le **rendez-vous est donné à 10h Place Gaillard**, il se peut que les manifestant-e-s souhaitent aussi se réunir sur le trottoir du 92ème Régiment d'Infanterie. C'est pourquoi nous souhaitons déclarer cette éventualité de rassemblement:

Rendez-vous 10h30 rue Augier.

5 – Itinéraire du cortège :

Le seul itinéraire à signaler est éventuellement celui, **informel, entre la Place Gaillard et le 92ème R.I.**

6 – Heure et lieu de dispersion :

Après les RDV médias; durée : **3h environ**.

7 – Observations particulières :

Le comité de soutien 63 à Notre-Dame-des-Landes est un groupe informel se réunissant hebdomadairement pour partager informations et moyens de soutien. Chaque personne répondant aux rassemblements lancés par le comité est responsable de sa personne et de ses actes, il n'y a aucun « responsable des autres » dans ce mouvement populaire non affilié.

Le projet d'aéroport et plus généralement l'usage d'argent public à des fins privées génèrent beaucoup de frustration au près de la population française, quelque soit son appartenance politique. M. Ayrault étant estampillé « de gauche », lié au fait symbolique qu'il vient glorifier le retour de troupes militaires d'un territoire « Arabe », d'éventuels éléments d'extrême droite ultra-violents, très actifs en notre ville, pourraient être présents sur place. Le comité craint que le climat de bien-être démocratique ne soit mis à mal ce jour-ci, c'est pourquoi nous prions les Gardiens de la Paix d'être garants des valeurs républicaines de notre pays en nous encadrant avec bienveillance lors de ce rassemblement.